19 ANNEE. N° 944 PARAIT LE SAMEDI 14 FEVRIER 1903

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0.20
Commerciales (la ligne)..... 0.15
Réclames (la ligne)..... 0.30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

A PROPOS DES TREIZE JOURS

Le rapporteur à la Chambre du budget de la Guerre, M. Maujan, ancien officier d'ordonnance du général Thibaudin, — ce n'est pas d'hier, vingt ans bientôt ! — a, comme il est de coutume, fait de son rapport un véritable document d'art militaire où, sur 500 pages, il en a consacré 76 à nous exposer sous le titre : « Considérations générales », ses vues personnelles sur une foule de questions délicates intéressant la défense nationale.

Ces *considérations*, M. Maujan les place sous l'égide du général de Gallifet qui jadis a écrit : « Les anciens, pour symbole de la puissance militaire, avaient chosi la lance. Elle est nue et pourtant diverse ; toute de fer, elle serait trop lourde ; toute de bois, elle serait inefficace ; faite de l'un et de l'autre, elle est forte ».

Et M. Maujan explique ainsi l'image :

« Ceci veut dire, sans métaphore, que l'armée active doit avoir une valeur que dix mois d'instruction hâtive, de bourrage sans revision, sont incapables de donner à certains de ses éléments (ceux du service d'un an) et que, pareillement, les réserves doivent avoir acquis une connaissance approfondie du devoir militaire et ne pas avoir été exclusivement formées par cet apprentissage forcément superficiel ».

Conclusion : M. Maujan demande le service de vingt-deux mois pour tout le monde et, pour les réservistes, trois périodes d'instruction, mais de quinze jours seulement. Quant aux territoriaux, ils auront le temps de s'exercer lorsque la guerre sera déclarée, pendant qu'on mobilisera l'armée active.

Cette conclusion n'est pas inadmissible, elle est parmi les raisonnables, mais elle est aussi pour le quart d'heure, un hors-d'œuvre dans la discussion du budget, puisqu'elle n'a aucune portée budgétaire, et que le projet du service uniforme de deux ans qui est en délibération au Sénat, qui va venir à la Chambre et que la majorité du Parlement jusques et y compris M. Ribot est décidée à voter en principe, doit forcément suspendre toute discussion à côté.

Elle est même un hors d'œuvre dangereux parce qu'elle flatte cette tendance fâcheuse du Parlement français, comme de tous les parlements d'ailleurs, à s'occuper de tout et d'autre chose encore à propos du budget, et à introduire subrepticement dans l'arsenal des lois, par simple ouverture ou suppression de crédits, des réformes isolées cadrant mal ou bouleversant par antinomie tout un système.

* * *

Et c'est ainsi qu'on a vu la Chambre, l'autre jour, malgré l'avis opposé du ministre de la Guerre, supprimer, par vote budgétaire, les « treize jours », après une discussion confuse où la question de la suppression des périodes d'appel des réservistes et des territoriaux, celle de leur réduction, voire même celle de leur emploi se trouvaient mêlées. Cependant, se ravisant, la Chambre a décidé de renvoyer en bloc la proposition votée et les amendements analogues à la Commission spéciale de l'armée. Il faut espérer que cette commission estimera, comme le ministre, qu'on ne peut pas modifier une loi organique par voie d'amendement au budget, et que la loi de recrutement en vigueur doit être strictement appliquée tant qu'on ne l'aura pas remplacée par une autre. Les périodes d'instruction sont peut-être trop longues, elles ne sont pas employées aussi utilement qu'il se pourrait, et le profit réel qui en résulte pour la défense nationale n'est pas en rapport avec l'ennui et surtout la gêne qu'elles occasionnent. Nous croyons, pour notre compte, qu'on pourrait trouver et faire mieux. Mais, en attendant, elles font partie intégrante du système militaire actuel ; elles en forment le complément nécessaire ; tant qu'on ne changera pas ce système — que la « loi de deux ans » doit avoir pour résultat logique d'aggraver dans les charges des réserves — force sera bien de maintenir les « vingt-huit jours » et même les « treize jours » dut-il en résulter pour ceux qui voteront ce maintien, l'impopularité que M. Mirman, patriote clairvoyant à l'encontre de la plupart de ses collègues socialistes et radicaux, s'est déclaré tout prêt à braver.

C'était donc un débat oiseux que celui où la Chambre a perdu une séance et démoralisant à cause des espérances qu'il fait naître dans l'esprit des Français astreints au service des réserves. Chacun est bien résolu le cas échéant, à faire vaillamment son devoir, c'est certain, mais, en France comme partout, on a une tendance toute naturelle, parce qu'elle est humaine, à trouver excessive la corvée du service militaire en temps de paix, et c'est le sentiment, aussi vif ailleurs, nous le répétons, et en Allemagne, par exemple, autant et plus que chez nous, qu'il n'est pas bon de voir le législateur vainement encourager par une sorte de surenchère électorale.

* * *

Il y a quelque chose de pourri dans notre organisme militaire, ce n'est certes pas un cadavre, mais comme dit Hamlet : « Il y a une convocation de vers politiques qui sont tout-à-l'heure à s'occuper de lui ». Le ver politique s'est attaqué jusqu'à l'individualité nationale, jusqu'au patriotisme ; chemin faisant, il a sourdement miné l'esprit de discipline, et brusquement, en effet, les amis éclairés de l'armée se trouvent devant ces manifestations graves, inquiétantes, de la garnison de Poitiers, de l'Ecole Polytechni-

---

39

ENFIN SEULE

Troisième partie

LE MARIAGE DE MISS AGATHE

IX

Agathe se leva visiblement plus qu'intriguée, un peu mécontente :

— Je n'aime pas beaucoup les énigmes, fit-elle comme jadis.

Jacques se leva aussi, s'inclina respectueusement, et d'un ton ferme, encore que ses mains fussent agitées d'un visible tremblement :

— Mademoiselle, nous sommes à un moment ou la Providence seule sait le sort qu'elle nous réserve. Je suis parvenu à me faire un nom ; qu'il advienne, fut-ce sur les champs de bataille, ce nom restera sans tache, sinon glorieux. Je suis sur le chemin de la fortune, et je puis offrir à celle que je voudrais faire ma compagne...

Agathe fit un mouvement.

— Laissez-moi continuer jusqu'au bout par grâce, Mademoiselle Je disais que je puis offrir à celle qui consentira à m'accorder sa main, fut-elle elle-même dans une position supérieure, au moins l'équivalent. Vous êtes libre, comme je le suis, sans famille.

— Et Adolphine.

— Mademoiselle, je sollicite, j'implore à genoux l'honneur et le bonheur.

Il venait de se mettre en effet aux genoux d'Agathe un peu embarrassée de sa contenance. Un cri strident, parti de la chambre voisine le fit se redresser. Tous deux instinctivement se précipitèrent dans cette chambre.

Adolphine y était étendue rigide, inerte, blanche, un peu d'écume aux commissures des lèvres. Ils la relevèrent, la portèrent sur un canapé.

— Inutile d'appeler personne fit brièvement Agathe sur un geste de Jacques. Je sais ce qu'il y a à faire ; pour le moment rien, du reste.

Il restèrent un instant immobiles devant la pauvre dolente. Puis Agathe, saisissant l'une des mains de Jacques dans un chaste shakehand, lui dit gravement :

— Monsieur Jacques, vous l'avez dit vous-même, nous sommes entre les mains de la Providence. Non seulement l'heure, mais le moment n'est pas aux décisions de la nature que vous sollicitez... Après le siège..

Jacques comprit et s'inclina, puis se retira tristement, non sans avoir baisé la main qu'on n'avait pas retirée.

X

Les gardes nationaux de service au poste de la porte d'Orléans, étaient occupés depuis le petit jour à suivre anxieusement, autant que le permettait la distance, les peripéties du combat de Bagneux, dont le plus clair pour eux jusqu'ici consistait dans les quelques véhicules de toutes sortes amenant dans Paris les premiers blessés, ceux qui ne l'étaient pas gravement.

Une voiture « de maitre » venant de l'avenue d'Orléans s'arrêta à quelques mètres de la grille. Miss Agathe en descendit et demanda à parler à un officier quelconque. Le lieutenant s'avança.

— Mon officier, je suis à la tête d'une ambulance, rue de l'Université.

— Miss Agathe, alors ?

— Vous me connaissez.

— Nous sommes du quartier. Tout le monde connait l'ambulance de la « duchesse » et la femme dévouée qui la dirige. Que puis-je pour votre service, Madame ?

Louis des Iles.

(A suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

© VILLE DE SISTERON

que, du cercle militaire de Clermont-Ferrand.

Que la nation réagisse d'elle-même, il est temps ; qu'elle repousse les charlatans politiques qui, par bassesse électorale, ou par habile calcul de système, la provoquant à se soulager des lourdes charges dont elle a hérité! C'est son premier devoir patriotique.

Patrice NOLLET

ÇA CRAQUE

Les journaux socialistes à la remorque de M. Jaurès, la *Petite République* en tête, naturellement s'efforcent de démontrer qu'il n'y a rien de changé dans la situation politique et que le bloc est encore solide.

Evidemment M. Jaurès et ses amis ne trouveront pas facilement un ministre aussi complaisant que M. Combes, et nous comprenons aisément l'intérêt qu'ils ont à le soutenir, mais il devient de jour en jour plus difficile de ne pas s'apercevoir de la fissure qui s'est produite dans le bloc et les socialistes ne pourront pas plus longtemps se faire illusion à eux-mêmes.

M. Sigismond Lacroix démontre dans le *Radical* que le président du Conseil, chef d'un Gouvernement préposé spécialement à la laïcisation a laissé échapper une énormité quand il a affirmé la nécessité de l'enseignement des idées religieuses.

« Maintenant, ajoute-t-il, qu'on le garde malgré tout » ; qu'on proclame cet homme indispensable à la tête du Gouvernement. Nous n'avons, nous, ayant dit ce que nous en pensons, qu'à nous en laver les mains ».

M. Lockroy affirme, dans l'*Eclair*, que c'est la première fois qu'un ministre républicain tient un pareil langage, et M. Clémenceau se demande, dans la *Dépêche*, « comment expliquer que ce même homme, depuis qu'il est au pouvoir, ait laïcisé *treize cents écoles* au lieu de multiplier à tout prix les écoles confessionnelles, ainsi que l'exigerait la logique de sa pensée ? »

Enfin, voici qui est fait pour accentuer encore la dislocation du bloc : l'un des groupes les plus importants de la majorité ministérielle, l'Union Démocratique, présidé par M. Etienne, vient, malgré les efforts de M. Jaurès, de se séparer nettement des autres groupes de gauche, à propos de la procédure à suivre sur les demandes en autorisation des congrégations.

Aussi, la *Lanterne* n'est pas tendre pour les membres du groupe de l'Union démocratique qu'elle accuse de trahir la cause commune et de livrer la République aux congrégations.

« Comment dit-elle, cette défection d'un groupe important de la majorité est-elle devenue possible ? Demandez-le à M. Combes qui, par son discours, a donné l'exemple. Demandez-le aussi à M. Waldeck-Rousseau, dont la récente intervention en faveur des congrégations religieuses a donné le signal qu'attendaient les traînards de la majorité pour passer à l'ennemi»

« Attendons la fin de l'aventure, mais M. Combes peut déjà se vanter d'avoir fait une vilaine besogne. Avant peu, il jugera de sa popularité. »

Il apparaît a tous les yeux, enfin, que la dislocation du bloc est complète et qu'avant peu de temps, elle entraînera la chute du Cabinet.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Un Revenant. — Est ce la politique qui influe sur le carnaval, ou bien le carnaval qui influe sur la politique ?.. A la liste, non encore complète des nombreux candidats au siège sénatorial est venu s'ajouter la candidature du grand, de l'illustre, de l'inénarrable Mac-Adaras ! ....

Remis à peine des mésaventures, plutôt désagréables, dont il fut l'année dernière, le héros, dans la Drôme, ce vaudevillesque général (?) est arrivé en teuf, teuf, lundi dernier, dans sa bonne ville de Sisteron.

Après quelques visites aux délégués il est reparti, enchanté de l'accueil ironique que deux ou trois loustics lui ont fait au départ. Il est vrai que le brave Mac se contente de peu et que s'il raccroche une trentaine de voix qu'il enlèvera à Tirribillot, cela suffit à sa gloire, dans tous les cas, grâce à cet élément nouveaux cette période électorale sera plus gaie que la dernière ; Dyer a sur ses concurrents l'avantage d'avoir le bouchon à la rigolade.

Procés de Presse. — Quant on prend du galon, on n'en saurait trop prendre, Le citoyen Tirribillot a modifié légerement ce proverbe et dans les divers procès qu'il intente à *l'Indépendant*, il demande, au gérant de ce journal, la bagatelle de *120 000 francs* de domages ntérêts, plus l'insertion des jugements, à intervenir dans 10 journaux de Paris de la région, c'est pour rien ! .

Mercredi est venu devant le tribunal correctionnel de Sisteron, le premier procès les inculpés ont décliné la compétence, le tribunal à néanmoins retenu l'affaire et renvoyée à huitaine le prononcé du jugement.

La même affaire sera successivement appelée à Barcelonnette, Digne ce qui permettra aux défenseurs des deux partis en cause, de faire couler des torrents d'éloquence comme on voit, c'est pas fini !

Concerts d'Apollon

Après uue semaine d'acalmie, le concert à repris avec une vigueur nouvelle cette semaine ont eu lieu les débuts de Mlle Arlete, comique exentrique Louisette de Nimes comique de genre et Mlle Louise Aparicio, danseuse Franço-Espagnole.

Ce soir samedi ont attend les débuts de Mlle Florus chanteuse à diction et et ceux de M. Moléon Z. dans son répertoire. La troupe est très homogène et mérite les applaudissements qui lui sont prodigués.

N'oublions pas les justes félicitations auxquelle à droit l'excellent Edmond.

Théâtre. — Nous rappelons à nos lecteurs que la troupe parisienne dont nous avons déjà annoncé la venue donnera ce soir samedi 14 février la représentation attendue du **Barbier de Séville**.

Voulant être agréable au public, la Direction de cette tournée fera un cadeau à l'un des heureux spectateurs de cette soirée.

Ce cadeau consiste en une jolie **Montre chronomètre**. Voici comment l'on procèdera pour la donner :

A la fin du premier acte tous les spectateurs recevront une enveloppe cachetée ; parmi ces enveloppes, *une seule* contiendra un **Bon** signé du Directeur ; contre ce bon la montre sera remise immédiatemeni.

Cette montre sera exposée toute la journée au bureau de location.

Bals masqués. — Demain soir à 9 h. 1/2 salle Chabal, ouverture du dernier bal masqué avec entrée libre. Jeudi grand bal paré et masqué, entrée 0,50 centimes.

Le carnaval touchant à sa fin notre sautillante jeunesse ne voudra pas laisser échapper ces dernière occasions de s'esbaudir aux accords entrainants d'un brillant orchestre.

Escomptes et Recouvrements. Goudet et Chabrand. — MM. Goudet et Chabrand, banquiers à Gap, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'installer à Sisteron une maison d'escompte et recouvrements située rue de Provence, Maison Ferrand au 1er étage.

Ils se tiennent à la disposition du public pour toutes opérations d'escompte et recouvrements ainsi que paiement de coupons Français et Etrangers, achats et ventes de valeurs à des prix très réduits.

Pêche. — L'adjudication des droits de pêche et de chasse dans la partie des Rivières de la Durance et du Buech compris dans le département des Basses-Alpes pour une durée de 5 années (du 1 janvier 1903 au 31 décembre 1907) aura lieu : à Sisteron le 14 Février 1903, à 2 heures du soir 1° pour le lot unique du Buech ; 2° pour le 1er lot de la Durance. A Volonne le 15 Février 1903, à 2 heures du soir pour le 2e lot de la Durance.

A Peyruis le 22 Février 1903, à 2 h. du soir pour le 3e lot de la Durance.

A Manosque le 18 Février 1903, à 2 h. du soir pour les 4e 5e 6e lots de la Durance.

ÉTAT-CIVIL
du 6 au 13 Février 1903

NAISSANCES

Féraud Marie Louise, Jeanne.

MARIAGES

Entre : Bon Jean, Joseph, papetier et Rolland Victoire, Joséphine.

Entre : Mandine Jean, Augustin, cult. et Roubeaud Philotée, Marie, Marguerite

Entre : Reynaud Raphaël, Joseph, Albert, négoc. et Colombon Marie-Louise

DÉCÉS

Imbert Anne, Vve Gaudin, 69 ans.

Amélioration rapide. — Quissac (Gard), le 26 avril 1902 Ma femme souffrait beaucoup de névralgies. Elle a employé le Baume Victor avec succés. Une amélioration sensible est survenue dès les premiers jours du traitement. VALEZ Léon. (Sig. lég)

COURRIER DE LA MODE

On ne s'occupe plus du tout des toilettes d'hiver, on parle de celles de la demi-saison et l'on prépare celles de l'été. Certaines toilettes d'hiver restées fraiches, conviendront au début de la saison nouvelle. Si, en effet, on a porté énormément de tissus bourrus, on a vu presque autant de robes en tissus souples et soyeux. J'ai signalé ce fait dans un précèdent courrier en observant que ces toilettes délicates ne s'étaient pas montrées dans la rue mais seulement en visites. Elles vont pouvoir s'exhiber maintenant sous le clair soleil, qui, tons les jours deviendra plus chaud Les toilettes en crêpe de chine, en soie souple, en drap mousseline achèveront ainsi leur carrière élégante ou tout au moins leurs teintes conviendront pour les sorties de l'après-midi J'insiste sur le mot aprés-midi, car elles ne sont pas de mise du tout le matin. La robe du matin reste et restera le tailleur de tons neutres, sobrement garni, le trotteur écourté mais coquet accompagné du canotier ou du petit chapeau de feutre sobrement garni. Les chapeaux habillés de demi-saison seront surtout en dentelle, en tulle et en mousseline de soie trés chargés de fleurs. Les chapeaux demi-habillés seront en feutre ornés d'ailes ou de cocardes géantes.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que l'infini variété des garnitures ne doit jamais déformer la charmante unité de ligne qui est la caractéristique de la toilette féminine Depuis quelque temps cette forme est trop avantageuse pour qu'on y renonce de sitôt.

Etude de Me LABORDE, notaire
à Saint Geniez (Basses-Alpes)

VENTE
Volontaire
Aux Enchères Publiques

Le Dimanche 23 Février 1903, à 1 heure de l'après-midi, à Sisteron, dans la Maison Laborde, sise rue Saunerie, à côté de la Fontaine Ronde, il sera procédé par le ministère de Me Laborde, notaire à St-Geniez, à l'adjudication d'une propriété arrosable ci-après désignée sise sur le terroir de la commune de Sisteron, quartier des Plantiers, (troisième pont), appartenant á l'hoirie de Madame Pauline VARVILLE veuve de François ROUX.

Cette propriété désignée au plan cadastral de la commune de Sisteron, sous les nos 182 et 183 section D, a été divisée en 3 lots :

PREMIER LOT

Consistant en une contenance de 17 ares 50 centiares en nature de pré, à prendre du côté du midi des susdites parcelles nos 182 et 183, confrontant du levant route nationale, du nord la partie formant le 2e lot, du couchant canal d'arrosage et du midi Gaudin.

Mise à prix : Quinze cent cinquante fr. ci . . 1550

DEUXIEME LOT

Comprenant une contenance de 17 ares 50 centiares en nature de pré, à prendre à la suite du 1er lot, côté du nord, confrontant du levant Route nationale, du nord partie formant le 3e lot, du couchant le canal d'arrosage et du midi le premier lot.

Mise à prix : Quinze cent cinquante fr. ci . . 1550

TROISIEME LOT

Formé de tout le restant des parcelles nos 182 et 183 en nature de jardin, verger, bâtiment d'une contenance de 22 ares 30 centiares, à prendre à la suite du 2e lot, côté nord, confrontant du levant Route Nationale, du Nord M. Chauvet, du couchant canal d'arrosage et du midi le 2e lot.

Mise à prix: Trois mille cinq francs, ci . . . 3500

Les 3 lots ci-dessus sont séparés entr'eux par trois limites plantiers, allant en ligne droite du levant au

© VILLE DE SISTERON

couchant, l'entrée de chaque lot se trouvera du côté de la Route Nationale

QUATRIEME LOT

Autre propriété en nature de labour complantée en amandiers, sise sur le terroir de Sisteron, quartier du Défend-Martin, désignée sous les parcelles n° 724 et 725 section C, touchant la route nouvelle de St-Geniez, d'une contenance de 28 ares

Mise à prix : Trois cent cinquante francs, ci. . 350

Facilité de paiement, on peut traiter de gré à gré avant les enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à M LABORDE, notaire à Saint-Geniez, détenteur du cahier des charges.

Tribunal de Commerce de Sisteron

Liquidation judiciaire

Par jugement du trois février 1903, rendu sur la requête du débiteur le tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire le sieur Turcan Hippolyte banquier à Sisteron.

M. Barnaud juge est nommé juge Commissaire MM. Giraud greffier et Pagés syndic de faillite à Marseille, liquidateurs provisoires chargés d'assister le débiteur.

Les créanciers de la diteliquidation sont convoqués à se réunir le 19 février jour de jeudi à 2 heures du soir en la salle d'audience pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination des liquidateurs définitifs et sur l'élection des contrôleurs.

Les créanciers qui n'auraient pas reçu de convocation sont priés de se faire connaitre au greffe du tribunal.

Le Greffier du tribunal,

PEIGNON.

ETUDES

de MMes Gaston BEINET et Charles BONTOUX, Avocats-Avoués

Sisteron (B.-A.)

VENTE

Sur Surenchère

Il sera procédé le *mardi vingt-quatre février 1903, à deux heures du soir*, au palais de Justice à Sisteron, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron devant M. Barnaud, juge commissaire, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire des communes de Sisteron et d'Entrepierres, canton de Sisteron, arrondissement de Sisteron (B A.)

PREMIER LOT

MAISON sise dans l'enceinte de la ville de *Sisteron*, rue Deleuze n° 8, composé d'un rez-de chaussée sur cave, le dit-rez-de-chaussée pouvant être utilisé comme magasin avec arrière-boutique servant de cuisine, et de trois étages avec combles et galetas compris sous le n° 480 de la section G confrontant au nord hoirs Paret, au levant la rue, au midi Collomb au couchant ruelle.

Mise à prix : Cinq cent vingt-cinq francs, ci . . . . . 525 fr.

DEUXIEME LOT

1° Terre labourable sise à Entrepierres au quartier du Baumas ou de St-Puy, avec petit *bastidon*, complantée en grande partie en *oliviers* d'une contenance approximative de 2 hectares 55 ares 8 centiares, portée au plan sous les n° 378, 379, 380, 377 de la section E, confrontant au nord Vallon et Nicolas, au couchant Nicolas et le chemin, au midi petit bois de pins appartenant à la partie saisie.

2° Petit *bosquet* de pins d'une contenance approximative de 36 ares 30 centiares, porté au plan cadastral sous le n° 381 de la section E, confrontant au levant la route, au nord la partie saisie, au couchant Nicolas au midi Besaudun et Rippert.

3 Petit *bosquet* de chênes, d'une contenance approximative de 24 ares 40 centiares confrontant au levant chemin de Salignac, au nord chemin, au couchant la route et au midi Pardigon.

Mise à prix : Mille neuf cent quatre vingt-cinq francs, ci . 1985 fr.

TROISIEME LOT

Terre labourable et arrosable avec petite maison de campagne se composant d'une remise et chambre au-dessus, sise dans le territoire de la commune de SISTERON, au quartier de la Burlière ou du Gand, d'une contenance approximative de 32 ares 82 centiares portée au plan cadastral sous le n° 52 de la section D, confrontant au nord Charles Reynaud, au levant chemin, au midi champ de l'hospice.

Mise à prix : Trois mille six cent cinq francs, ci . . . . . 3605 fr.

QUATRIEME LOT

1° TERRE LABOURABLE sise à SISTERON, au quartier de l'Adrech, d'une contenance approximative de 12 ares portée au cadastre sous le n° 535 p de la section F confinant au levant Roman, au midi chemin, au couchant Richaud et nord la partie saisie ;

2° BOSQUET sis au même quartier d'une contenance approximative de 1 hectare, 2 ares 57 centiares porté au plan cadastral sous le n° 519 p et 538 p de la section F confrontant au levant Roman, au midi la partie saisie et au couchant Richaud.

3 TERRE LABOURABLE sise au même quartier, d'une contenance approximative de 75 ares 70 centiares portée au plan sous les n° 627, 628 et 629 de la section F confinant au levant Féraud, au midi Gastinel, au couchant Gastinel et Aillaud et au nord chemin.

4° PROPRIETE LABOURABLE avec *bâtiment* rural sis au même quartier d'une contenance approximative de 2 hectares 97 ares 90 centiares portée au plan cadastral sous les n° 623, 624, 625 et 626 confrontant au midi et au nord chemin, au couchant Tourrès et Aillaud.

Mise à prix : Quatre mille deux cent quarante sept francs, ci . 4247 fr

Ces immeubles ont été saisis suivant procès-verbal de Chauvin, huissier à Sisteron, en date du premier décembre 1902, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le 6 décembre 1902 vol. 44, n° 46 et vol 45, n° 1

A la requête de M. Ferdinand BEINET négociant domicilié et demeurant à Sisteron ayant pour avoué Me Gaston Beinet.

Contre : Madame Marie-Thérèze Michel veuve ZAZIRA commerçante domiciliée et demeurant à Sisteron ayant pour avoué Me Félix Thélène.

A l'audience du 13 janvier 1903.

Le premier lot avait été acquis par M Sauze Félix ayant pour avoué M Charles Bontoux, il a été surenchéri suivant acte au greffe du quinze janvier 1903 enregistré, par Mlle Adrienne Latil ayant pour avoué Me Gaston Beinet

Le deuxième lot avait été acquis par M. Tamisier propriétaire au Thor (Vaucluse) ayant pour avoué Me Gaston Beinet, le troisième lot avait été acquis par M. Antoine Bouvier ayant pour avoué Me Charles Bontoux, ces deux lots ont été surenchéris suivant acte au greffe en date du vingt-un janvier 1903 enregistré, par M. Jules Devèze propriétaire ayant pour avoué Me Gaston Beinet.

Le quatrième avait été acquis par M. Maldonnat propriétaire à Sisteron ayant pour avoué Me Félix Thélène, il a été surenchéri suivant acte au greffe en date du 13 janvier 1903 enregistré par M. Flavien Turcan négociant ayant pour avoué Me Bontoux.

La vente de tous ces immeubles a été ordonnée suivant jugements du tribunal de Sisteron en date du 13 décembre 1902 et du 28 janvier 1903 enregistré.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Sisteron.

Sisteron, le 13 février 1903

Les avoués des surenchérisseurs :

G. BEINET & C. BONTOUX.

Dûment Enregistré

Le désespoir est-il votre hôte?

Geneviève MARMEY

LYON, le 4 Avril 1902.

Messieurs. En 1896, ma fille Geneviève eut la fièvre typhoïde ; pendant un mois elle fut entre la vie et la mort et c'est à grand'peine qu'elle en réchappa, mais dans quel état hélas ! les yeux cernés, le visage tout pâle, en proie à d'épuisants malaises, maux de tête fréquents, nuits agitées et souffrant d'une maladie de nerfs ; elle s'était complètement anémiée. Elle ne pouvait reprendre le dessus, son état faisait ma désolation. Cependant tout est pour le mieux maintenant ; elle est âgée de 12 ans 1/2 et si j'ai le bonheur de lui voir posséder une mine superbe indice de sa bonne santé, c'est parce que je lui ai fait prendre de l'Emulsion Scott, celle-ci l'a complètement guérie. Marmey, 55, rue Vauban.

Messieurs Delouche et Cie, Paris.

La Fièvre Typhoïde est une de ces terribles afflictions qui, laissant après elles une grande faiblesse, assombrissent tous les jours de votre existence Ce qui reste donc à faire après la typhoïde ou toute autre fièvre spécifique — toutes les fièvres affaiblissant la constitution du malade — c'est de régénérer, fortifier, reconstituer la santé. Ceci s'obtient au mieux — en toutes parties du pays aussi bien qu'à Lyon — en employant l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. L'Emulsion Scott déracine la faiblesse qui suit la fièvre avec une certitude, une célérité qui font plaisir à voir.

L'Emulsion Scott seule guérit : imitations ou substitutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible ; c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons (enveloppés de papier couleur saumon), jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon mentionner ce journal en adressant 0 fr 50 de timbres à Messieurs Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

SAVON du CONGO Se méfier des Contrefaçons

HUILES D'OLIVES — SAVONS

Représentants dépositaires demandés pour le placement des huiles et savons. Remises très avantageuses. Bonnes conditions et situation d'avenir.

Ecrire : *Th. LATIERE fabricant à Salon (Bouches-du-Rhône).*

FOIN d'excellente qualité à vendre. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

pour cause de décès

Boucherie-Charcuterie

S'adresser au bureau du Journal

A CÉDER

pour cause de maladie

SALON DE COIFFURE

très bien situé

S'adresser au bureau du Journal

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

MARSEILLE chez Monsieur GRA. Cours Belsunce.

à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau

à TOULON, Chez Mme CASSARINI Kiosque Place D'ARME

ARTICLES SPECIAUX Caoutchouc et Baudruche **pour USAGE INTIME**

ECHANTILLON ET CATALOGUE contre 0f30 ou 1f25 pour 6 échantillons sous pli cacheté. Recom. par Sommités Médicales. Mon Fondée en 1876. H. CHASTAN, 68, r. J.-J. Rousseau, Paris.

La Grande Marque Française des Desserts Fins

BISCUITS PERNOT

DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. (4 Usines)

GRANDS SUCCÈS

Suprême Pernot

le meilleur des desserts fins

AMANDINE de PROVENCE

DESSERT EXQUIS

SORBET

GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE

PETIT BEURRE GAMIN

Le plus fin des petit-beurres.

FLEUR DES NEIGES

Gaufrette Fondante double Vanille.

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du **PAPIER d'ARMENIE**

Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMÉNIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT

Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Échantillon gratis.

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

Le Gerant, Aug. TURIN.

Imprimerie Aug. TURIN

ANÉMIE

PAUVRETÉ du SANG — CHLOROSE
PALES COULEURS — NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCE de toutes les Maladies.

EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE par l'ELIXIR DE St-VINCENT DE PAUL

Le Seul autorisé spécialement.

Renseigner chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105 R. St-Dominique, Paris

LA CONFITURE de St-VINCENT de PAUL

Se Méfier des Contrefaçons. — EXIGER LA SIGNATURE GUINET.

PRODUITS DE St-VINCENT DE PAUL : GUINET, Phien-Chim., 1, Rue Saulnier, Paris et toutes Pharmacies. *Brochure franco.*

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

6, Rue Droite — SISTERON

CADEAUX ET ÉTRENNES UTILES

A cette Occasion

Distribution de Splendides Calendriers - Pochettes

Art Nouveau

COLLET fourrure col Médicis, empiècement caracul. Valeur 30 francs. Sacrifié **18** fr.

JUPONS soie moirée grand volant gansé, valeur 38 fr, sacrifié **17** fr.

CRAVATTE fourrure Mouflon, valeur 12.75 sacrifie **7**, **9** et **10** fr.

EDREDON gonflant, duvet acconi é, belle qualité, grande taille, val. 35 sac. **28** fr.

EDREDON gonflant duvet acconisé grande taille véritable cygne blanc, premier choix valeur 45 fr. Sacrifié **38** fr.

MOUCHOIRS fourrure, ourlés à jour, à vignettes toutes nuances, valeur 3 fr. 50 sacrifiés la douzaine **2.45**

MOUCHOIRS toile de soie, nuances assorties Valeur 9 fr. sacrifié à **5** fr.

MOUCHOIRS ourlés à jour, initiale brodée la boite de 6, valeur 7 et 4 fr. sacrifié **5.50** et **3** fr.

POCHETTES, soie, toutes nuances depuis **0** fr. **50**

CAPES homespun laine, envers carreaux, nuances gris, loutre et bleu, valeur 22 fr., sacrifié **15** fr. **95**

JAQUETTES drap nouveauté valeur 12 fr. sacrifié **9** fr. **95**

JAQUETTES drap cuir, belle qualité, nuancée loutre, gris perle, beige clair et foncé, valeur 25 fr. sacrifié **19** fr.

FOULARDS soie et foulards cache nez pour homme, sacrifié à 50 o/o au-dessus de leur valeur depuis **1** fr.

Autres Etrennes Utiles

Services de tables linge de toilette, Service à thé, Bonneterie fine, Cravattes pour dames et hommes, Chemises haute nouveauté pour dames et hommes

Parapluies, ganterie, et enfin toutes les confections pour Dames et fillettes sont sacrifiés aux mêmes conditions.

SENSATIONNEL !

Une Splendide Machine à coudre marque *Oméga*. Article supérieur Table marquetterie de Luxe. Valeur : 150 fr. Sacrifie 120 fr.

N.-B. — Le montant de tous les achats *au comptant* sont remboursés par les Timbres-Cadeaux.

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS	valeur 50 fr.	aujourd'hui	sur mesures	à	**39 fr.**
—	— 65 fr.	—	—	à	**48 fr.**
—	— 75 fr.	—	—	à	**58 fr.**

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MÉRIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

Horaire des Trains. — Service d'Hiver

De Sisteron à Marseille

Sisteron-Départ : 7 h. 39 ; arrivée à Marseille 1 h. 12
2 h. 24 ; — 7 h. 55
7 h. 02 ; — min. 01

De Marseille à Sisteron

Marseille-Départ : 4 h. 30 ; arrivée à Sisteron 9 h. 42
9 h. 30 ; — 3 h. 23
2 h. soir ; — 7 h. 37

De Sisteron à Gap

Sisteron-départ : 5 h. 32 ; Veynes 8 h. Gap 11 h. 08
9 h. 42 ; — 11 h. 05 — 2 h. 02
3 h. 23 ; — 4 h. 45 — 6 h. 10
8 h. 02 ; — 9 h. 35 — 10 h. 27

De Sisteron à Digne		De Digne à Sisteron	
7 h. 39 arriv.	9 h. 07	6 h. 58 arriv.	9 h. 42
2 h. 24	4 h.	1 h. 55	3 h. 23
7 h. 02	8 h 18	6 h. 15	7 h. 37

De Sisteron à Grenoble

9 h. 42 arriv.	2 h. 45	8 h. 37	2 h. 24
3 h. 23 —	8 h. 32	1 h. 23	7 h. 02

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

IMPRIMÉS DE COMMERCE, POUR MAIRIES ET ADMINISTRATIONS

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison **SARTORI**, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés actuels et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

Le RENTIER public : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cie. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Dates des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cie de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGE

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDE Ste ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON